Votre enfant est témoin d'actes de violence ou d'intimidation?

S'il se confie à vous et vous signale la situation, il est important de lui dire qu'il a un grand rôle à jouer et qu'il peut aider la victime.

Vous avez aussi un rôle à remplir.

Écoutez attentivement votre enfant et conseillez-le sur la conduite à adopter :

- Dites-lui que c'est normal qu'il se sente mal à l'aise dans cette situation et qu'il fait bien de vous en parler.
- Expliquez-lui que les intimidateurs ont besoin d'un auditoire. Sans celui-ci, ils ont moins de pouvoir.
- Dites-lui qu'il a un rôle important à jouer dans cette situation et que ses réactions peuvent encourager ou décourager l'agresseur.
- Indiquez-lui qu'il peut intervenir directement s'il croit qu'il bénéficiera du soutien des autres témoins ou qu'il peut aller chercher un adulte dans le cas contraire.
- Rappelez-lui l'importance de dénoncer la violence et l'intimidation. Expliquez-lui qu'il vient alors en aide à quelqu'un d'autre et qu'il n'est pas un « stool ».
- Proposez-lui d'avertir un adulte de l'école en qui il a confiance (ex. : professeur, psychologue, psychoéducateur, éducateur spécialisé, entraîneur, surveillant, concierge).
- Rappelez-lui qu'il peut toujours s'adresser à la direction de l'école pour signaler la violence et l'intimidation.
- Demandez-lui s'il souhaite que vous l'accompagniez dans sa démarche.

Conseillez-le sur la conduite à adopter s'il est témoin d'actes de violence et d'intimidation :

- Dites-lui d'ignorer l'agresseur et d'éviter tout contact avec lui.
- Conseillez-lui de réagir aux propos violents ou intimidants en protestant, s'il est à l'aise de le faire. Il peut aussi s'associer à ses amis pour agir contre des gestes blessants.
- Recommandez-lui de toujours refuser de transférer ou d'envoyer une image, une vidéo ou un message blessants pour quelqu'un.
- Rappelez-lui l'importance de dénoncer les actes de violence et d'intimidation dont il est témoin, même s'il n'est pas directement impliqué. La victime pourrait lui en être très reconnaissante et il agira ainsi en citoyen responsable.

Source: http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/intimidation-et-violence-a-lecole/agir-contre-la-violence-et-lintimidation/parents/mon-enfant-est-temoin/